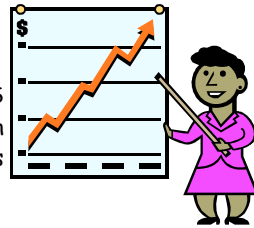


## COMPTE-RENDU du CE du 26 Octobre 2007

... vu par vos élus CGT

<http://cgt.byrad.org>



### Marche de l'entreprise

**HED**: Croissance marquée, tirée par HVD et ISS. Pour ISS (décodeurs câble) la période très favorable liée à un changement technologique chez le client, se termine. Displays est toujours en décroissance.

**MMC**: CBC a un business stable. Pression de Nokia sur les prix et les quantités. Les résultats d'APD sont toujours très bas, mais la confiance dans un démarrage significatif du Nomadik 8815 début 2008 est bonne. Imaging devrait avoir atteint le creux de la vague.

**APM**: a atteint un maximum historique.

Commentaire CGT:

- **HED se porte bien**, malgré les difficultés de Displays.
- **MMC**, après une baisse, devrait repartir à la hausse avec la montée en puissance d'EMP dont les commandes arrivent.
- **APM affiche la plus forte croissance de Grenoble.**

### Rôle du LETI dans l'accord ST-IBM

Un accord IBM-LETI est en négociation. Il complètera les accords ST-LETI et ST-IBM. La CFDT suggère que ce soit le CHSCT de Crolles (plus proche des salles blanches) qui suive les salariés du Leti.

Commentaire CGT: Nous proposons plutôt que les deux CHSCT travaillent conjointement au sujet du Leti, car des salariés de Grenoble et de Crolles y travaillent. C'est du ressort des deux CHSCT de suivre ces salariés.

### 5<sup>ème</sup> semaine de congés

Après avoir tourné autour du pot, la direction a finalement annoncé que **le site serait fermé semaine 52**. C'est une nouveauté. Jusqu'ici, on ne parlait que d'activité réduite. Il n'y aura pas de cantine, et ceux qui ont épuisé leurs congés devront poser un **congé sans solde**.

Pour 2008, la 5<sup>ème</sup> semaine sera prise au premier trimestre.

Commentaire CGT: Nous trouvons cette annonce soudaine un peu légère. **Contrairement à ce que prétend notre direction, celle-ci n'a pas le droit d'imposer des congés sans solde ou des congés anticipés**. Les salariés concernés peuvent contacter l'un des délégués CGT.

### Point sur AST

AST est le groupe « Advanced System Technology ». Il emploie 26 personnes à Grenoble, principalement dans le service « Advanced Computing » (architectures de type multiprocesseurs, réseau-sur-silicium et modèles de programmation). AST est désormais financé par le « Corporate » et par des financements externes. Les divisions financent aussi les projets qui les intéressent. Une équipe ayant développé un projet pour une division peut être ensuite absorbée par celle-ci.

Commentaire CGT: Suite à la refonte générale de la R&D, les salariés d'AST sont inquiets pour le devenir de leur division et de leur activité. Il est crucial de développer ces activités de recherche avancée, gages de notre avenir, et de fournir des moyens adéquats. L'effectif global d'AST doit être renforcé et les équipes rejoignant les divisions doivent être remplacées pour éviter la déliquescence de l'activité.

### Charge des unités de production ST par les divisions grenobloises

Nous sommes régulièrement alertés par nos collègues de Crolles et Rousset : ST soustraite à des fondeurs alors qu'elle ne charge pas ses propres fabs. Nous avons demandé une répartition des usines où sont fondus les circuits conçus à Grenoble. La direction s'est contentée de nous présenter un tableau des designs par techno, en prétendant ne pas avoir l'information demandée.

Commentaire CGT: C'est intéressant mais nous demandions beaucoup plus. B.Fontan prétend que la sous-traitance n'est là que pour absorber les fluctuations, mais nous savons que Crolles2 et Rousset sont en sous-charge. Ceci casse leur rentabilité, alors qu'on soustraite 7% de notre production (dixit B Fontan).

	Techno	Nb projets	Nb personnes/projet
MMC	45nm	3	25
	65nm	34	97
	90nm	18	31
	130nm	27	32
HED	65nm	8	80
	90nm	12	54
	130nm	2	20
	130nm	6	7
Total		110	

### Résultat intermédiaire de l'intéressement

Ahhhh, la Growth Margin! Elle nous fournit un indicateur à 0%. Résultat pratique pour l'intéressement global: 49% seulement.

Commentaire CGT: une telle usine à gaz pour de si piètres résultats, vis-à-vis de ST qui reste très profitable.

## Règlement intérieur

Intégration des clauses sur l'éthique des affaires dans le règlement intérieur. **Accrochez-vous, c'est compliqué :**



Les règles d'éthique s'appliquent à tous, et chacun peut être sanctionné pour les avoir enfreintes. Seuls les JG 15 et plus ainsi que les acheteurs devront les signer.

Refuser de signer ne sera pas sanctionné. Il suffira de signer un papier disant qu'on refuse de signer, dixit B. Fontan (ce n'est même pas un blague)

*Commentaire CGT : La CGT estime outrageante l'intégration de cette SOP dans le règlement intérieur quand notre direction projette par exemple d'appliquer les contrôles médicaux supplémentaires, ou de faire travailler nos collègues indiens en horaires décalés*

## Consultations sur Wireless infrastructure et la fermeture de Sophia

Arrêt de Wireless infrastructure:

**CGC** : pas d'avis

**CFDT** : avis défavorable sur le calendrier de la procédure

**CGT** : avis défavorable

Plan GER pour les salariés de Sophia dont le site ferme. 6 à 7 personnes seulement sur 28 sont pressenties pour venir à Grenoble, **ce qui signifie que 21 à 22 devront accepter une mutation lointaine, démissionner ou seront licenciées. Le plan prévoit une indemnité dégressive avec le temps : plus on met de temps à trouver un travail, moins l'on touche !!!**

**CGC** : avis favorable

**CFDT** : avis réservé

**CGT** : avis défavorable

## Bilan intermédiaire formation

Le plan de rigueur du début de l'année a frappé durement la formation. Nous en sommes pour le moment à 20h par salarié (**20% de moins qu'en 2006** au même moment).

Rien de choquant dans la répartition entre hommes et femmes.

126 personnes ont eu moins de 8h en 3ans. Ce sont surtout des cadres hommes.

46% des managers n'ont suivi aucune formation au management. La direction veut rattraper ce retard, en insistant sur le management de projets dont le site a de plus en plus besoin.

*Commentaires CGT: Les opérateurs sont extrêmement mal lotis avec seulement 12 h par personne. Nous remettrons ce sujet en discussion (formation en anglais nécessaire).*

*De même, au sujet de la formation, la CGT condamne la formation appelée*

*« Sustainable Excellence », qui ne se base que sur une pure idéologie de la part de notre direction. Cette formation ne présente aucun intérêt pour les salariés.*

## ACTIVITES SOCIALES DU CE

Nous souhaitons **UNE FOIS DE PLUS** mettre les choses au point.

**La situation financière que nous avons laissée fin juin est saine, comme en atteste le rapport de l'expert-comptable.** Si le budget 2007 est déficitaire de 130 k€ par rapport à la subvention qui a été versée en 2007, **en aucun cas le CE n'est endetté.** Ce déficit est volontaire car nous estimions que les réserves du CE étaient trop élevées, et que nous voulions que cet argent retourne au personnel. Même si disposer d'une réserve de trésorerie est nécessaire, ce n'est pas la vocation d'un CE de cumuler de grosses sommes sur un compte en banque. Le bilan de mi-année (suite au changement de majorité) laisse apparaître des réserves plus importantes que celles estimées. **Conjuguées à des recettes/dépenses qui se sont avérées favorables, nous aurions gardé des réserves suffisantes (de l'ordre 50 KEuros) sans qu'il y ait besoin de toucher aux subventions ou aux budgets des "thèques" comme le fait actuellement la CGC/CFDT.**

Les allusions répétées d'une mauvaise gestion de la précédente équipe (la nôtre) deviennent de plus en plus pesantes et ridicules. Nous avons géré le CE pendant plus de 20 ans, les budgets ont eu des hauts et des bas en fonction des effectifs du site, mais nous n'avons jamais supprimé une activité en cours d'année. Ne pas oublier non plus que l'URSSAF a contrôlé les comptes très régulièrement.

Un nouveau CE a été élu, il souhaite mener une autre politique, c'est son droit, mais il a aussi **le devoir d'assumer ses choix**, et s'il décide de supprimer certaines activités (suppression des kits Paris, des cours de dessin...), de baisser les budgets des activités de prêt (-20K€ au total), de supprimer les bons de Noël pour les enfants de plus de 4 ans (remplacés par deux tickets de cinéma), de réduire à 15 € le montant de ces bons pour les 1-4 ans, **CE N'EST PAS PARCE QU'IL N'Y A PLUS D'ARGENT, MAIS PARCE QUE LE NOUVEAU CE A DECIDE DE DEPENSER SON ARGENT AUTREMENT**, par exemple en distribuant au personnel un colis pour Noël. C'est son choix, mais il doit l'expliquer clairement, au lieu de laisser planer un doute sur notre précédente gestion.

Pour toute information, contactez l'un des délégués syndicaux de la CGT :  
Marc Nauroy, Peter Burke, Sandy Bel ou Stéphane Martin